



MAIRIE DE NARCASTET

www.narcastet.fr

Trait d'union n° 34



SOMMAIRE

1. Budget
2. Informations & état civil
3. Site internet Narcastet.fr
4. Travaux réalisés
5. Revitalisation du centre bourg
6. Pays de Nay, notre communauté des communes
7. L'écho de l'école
8. Environnement
9. Le repas des aînés
10. Palmarès sportif
11. Vie sportive et associative
12. Loisirs et culture
13. Agenda 2018

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, le bulletin municipal « Trait d'union » vous informe et présente les actions entreprises à Narcastet, ainsi que les réalisations qui ont marqué la vie locale. En 2016, l'évènement marquant pour notre commune a été notre entrée, au 29 décembre, dans le Pays de Nay (conformément à l'arrêté préfectoral du 14 mars 2016). La qualité d'accueil de la communauté de communes du Pays de Nay a favorisé notre intégration, et cela nous permet de travailler, sereinement et en équipe, au développement de notre territoire.

Les principales actions menées à Narcastet sont :

- La sécurisation de la plaine des sports, pour contrôler les flux de circulation et organiser des manifestations sportives importantes.
- La sécurisation de l'école par une protection de ses abords, et par un renforcement de la surveillance de la voie publique.
- Le début de l'aménagement du secteur de la mairie, l'amorce d'une zone de stationnement, et l'élargissement du chemin Lacarrau.
- L'aménagement de la Cassourade en jardin d'agrément piétonnier. Cet espace, qui sera prochainement clôturé, offrira une aire de détente et d'observation de la nature.
- Le maintien et l'entretien des voies communales, dont le lotissement St Claude, le chemin Cassieu, ainsi que l'accès et l'esplanade du domaine du Château.

Les actions programmées sont :

- L'aménagement du centre bourg, pour créer une liaison continue au cœur du village, ainsi qu'un parking pour permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler en toute autonomie et d'accéder à la mairie.
- La rénovation du centre de loisirs, pour augmenter sa performance énergétique. Elle permettra également la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- La mise à l'étude d'un complexe sportif de la plaine des sports, en aménageant une partie du bâtiment technique communal existant. Cela permettra de rassembler les clubs sportifs, et d'améliorer le confort pour nos jeunes ou pour nos moins jeunes sportifs.
- La sécurisation du terrain de football par une nouvelle main courante et la pose de filets pare-balls.

La baisse des dotations de l'état, la fin des emplois aidés, ou encore la fin programmée de la taxe d'habitation, vont une fois de plus amputer les finances locales. Il nous faut adapter nos modes d'action et de gestion. Les projets seront à la fois à la hauteur des besoins, mais aussi à la hauteur des finances publiques. Ils pourront être étalés dans le temps. Les réalisations seront dans la mesure du possible, menées à bien par le personnel technique, mais aussi par le bénévolat, dans le cadre de journées citoyennes par exemple. Si vous êtes volontaire pour nous aider, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

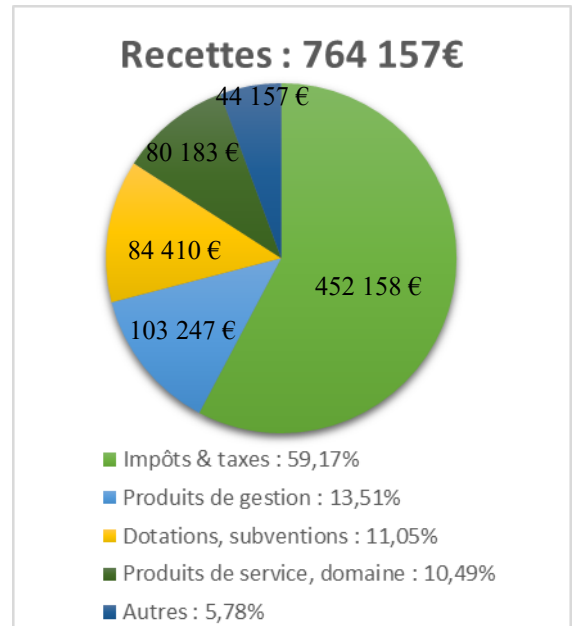
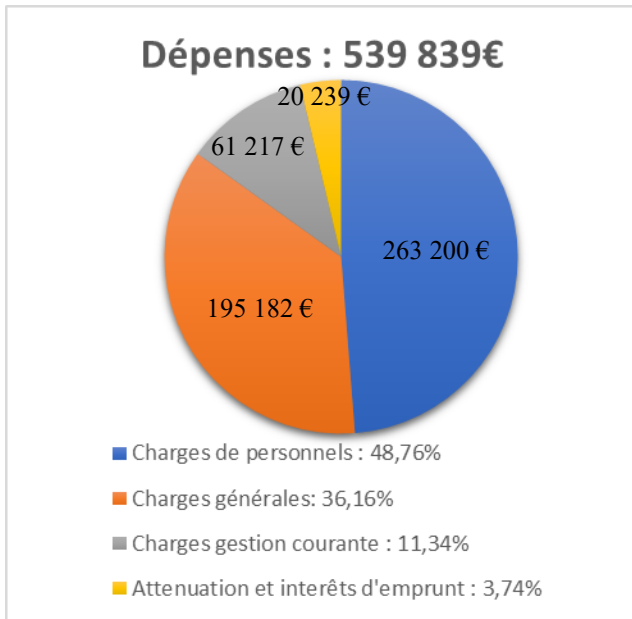
Je tiens à remercier très sincèrement les conseillers municipaux, le personnel communal et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont œuvré pour permettre la réalisation des projets ou pour rendre notre vie locale meilleure, plus sûre et plus agréable pendant l'année écoulée.

Le Maire, Jean-Pierre Faux

BUDGET

Fonctionnement

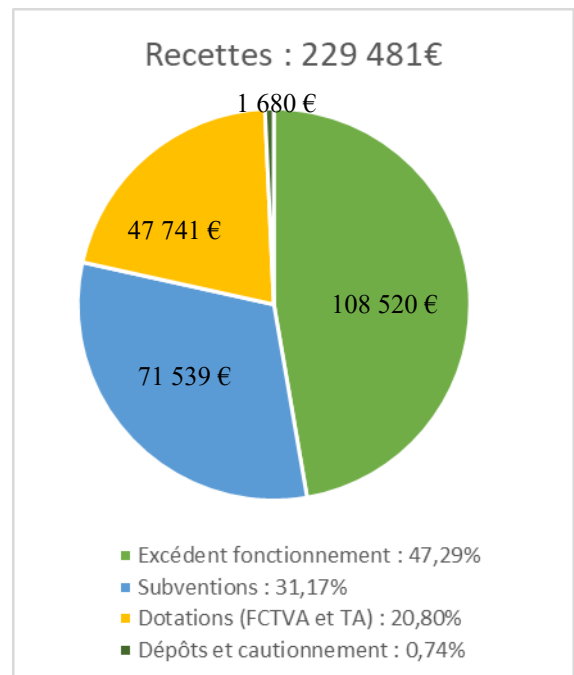
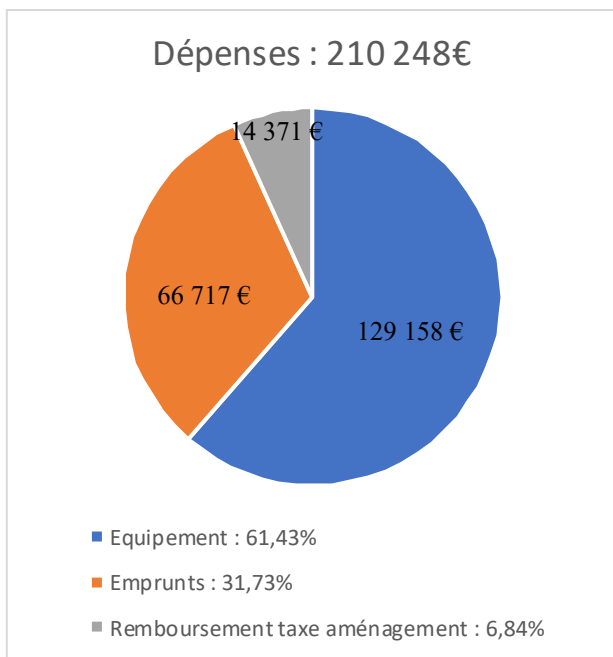
L'exercice s'est soldé par un résultat excédentaire de 224 317 €.



Les produits de gestion sont : les loyers, les locations de salles ou d'hébergement.

Investissement

L'exercice s'est soldé par un résultat excédentaire de 19 233 €.



Les opérations d'équipement comprennent : la voirie, la rénovation de l'école, l'aménagement de la plaine des sports, l'aménagement de la Cassourade, et l'achat de matériel.

INFORMATIONS

Horaires du secrétariat

Corinne Luciat, secrétaire de mairie, vous accueille les lundis et jeudis après-midi de 14 heures à 19 heures, et les mardis et mercredis matins de 8 heures à midi.

Cartes d'identité et passeports biométriques

Depuis le 15 mars dernier, les demandes de cartes d'identité et de passeports sont à formuler auprès de la mairie de Nay, ou auprès d'une autre mairie équipée.

Liste électorale

L'inscription sur la liste électorale est ouverte jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Anniversaires de mariage

La municipalité remet la médaille du mariage aux couples fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage), ou de diamants (60 ans). Les couples désireux de fêter ces anniversaires de mariage sont invités à se faire connaître à la mairie.

Recensement

Le recensement a été organisé du 19 janvier au 8 février 2017, il a lieu tous les 5 ans. Il est placé sous la responsabilité de l'INSEE et des communes. La population recensée sur notre commune en 2017 est de 754 habitants.

Fourrière

La fourrière animalière est la SACPA basée à Monein.

Location de salle communale

Le tarif de location des salles communales est disponible sur le site internet de la mairie. N'oubliez pas de fournir une attestation d'assurance au moment de la réservation.

Permis de construire

En 2017, il n'a pas été délivré de permis de construire pour construction d'habitation.

Etat civil

Naissances 2016 & 2017

2017 : 8 naissances :

Charlie Bertrand-Lacasta—12 octobre ; Malia Beuillé—28 avril ; Léo Candevan—19 avril ; Valentin Dougnac—22 novembre ; Rose Dufourcq—5 octobre ; Enzo Gontier—19 décembre ; Charline Perrin—4 mai ; Andréa Wiczorek—18 août.

15 naissances en 2016 :

Baptiste Aulet - 24 mars ; Sarah Boisselier - 21 décembre ; Ethan Caubet-Hilloutou - 8 décembre ; Aylan Célik Janet - 5 juillet ; Lexie Condouret - 18 novembre ; Louis Lilian Fayolle - 12 novembre ; Léo Max Daniel Lapeyre - 26 août ; Charlotte Longieras - 21 octobre ; Hugo Clément Marie Mathe - 14 novembre ; Mila Monteiro - 19 décembre ; Adam Louis Pascal - 5 octobre ; Rubèn Rodrigues - 20 novembre ; Adam Omar Francis Sayah-Hobon - 9 février ; Loévan Sebie - 11 septembre ; Adèle Andréa Cécile Tucoulet—3 mai.

Mariages en 2017

Jérôme Tiné et Marie-Delphine Maupas, le 28 janvier,
Nicolas Sarthou et Julie Brossier, le 29 avril,
Alexandre Monteiro et Cassandra Lazou, le 10 juin.

Décès 2016 & 2017

Louis Da Costa - 6 février 2017
Jean-Jacques Pannizzon - 17 août 2017
Pierre Campays - 26 juillet 2016
Sylvette Verbiale - 9 février 2016

NARCASTET.FR

Site internet de la commune

Pour répondre à l'apparition des nouveaux supports numériques tels que les tablettes et smartphones, le conseil municipal a sollicité la société ICC informatique à Ousse pour la création d'un site web responsive, plus sécurisé. Ce nouvel outil permet une mise en ligne rapide et efficace des informations, et une qualité de lecture sur tout type de supports numériques.



Page d'accueil du nouveau site internet

Le nouveau site internet de la mairie de Narcastet intègre également un module en ligne pour réserver les salles communales, et consulter leurs disponibilités.

Vous pouvez aussi y effectuer une pré-réservation.



La version mobile pour smartphones et tablettes

TRAVAUX REALISES

Les travaux d'aménagements du chemin Brangot ont été réalisés par les entreprises VIGNEAU pour la première tranche (de la RD 37 au virage) et LAPEDAGNE TP pour la deuxième tranche (du virage à la plaine des sports).



Les tranches des travaux d'aménagements

Le montant de l'ensemble des travaux est de **127 365,30 € TTC**. Le conseil départemental a versé une subvention de 25 674 €. Une dotation des amendes de police de 12 452 € a été versée pour les cheminement piétonniers le long de la RD 37, dans le cadre de la liaison mairie-école-centre de loisirs.



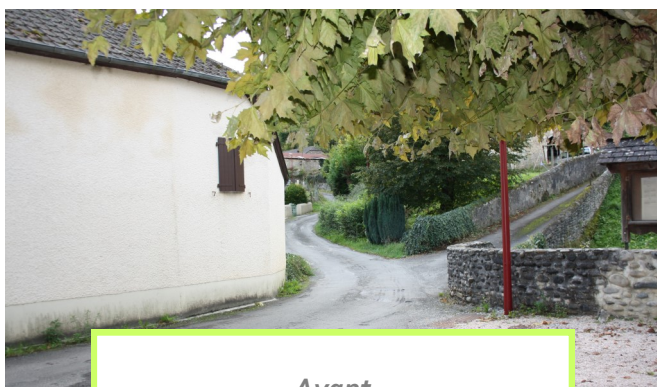
Entrée du chemin Brangot

Premier virage

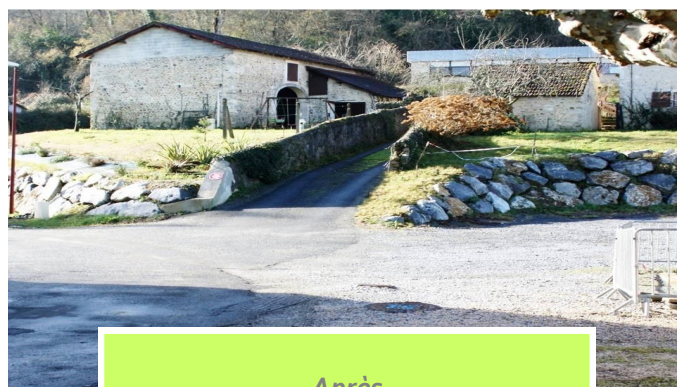


TRAVAUX REALISES

L'élargissement et l'aménagement d'un tronçon du chemin Lacarrau, et l'embellissement de l'enrochement ont été réalisés par l'entreprise LAFITTE Frères pour un montant de 25 294,20 € TTC.



Avant



Après

L'embellissement de la rocaille comprend : une haie en partie supérieure, des retombantes plantées en pied, sur la crête et dans l'enrochement. Le montant s'élève à 1 116,15 € TTC.

Le 15 et 16 juillet, les journées citoyennes ont permis la confection de murets en gabions au niveau du parking de la mairie. La municipalité remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués dans ces journées citoyennes, que nous renouvèlerons prochainement (clôture de la Cassourade, pose de gabions secteur mairie).



Le « pont voûte en pierre » a également été élargi par la pose de dalots, après déclaration de la loi sur l'eau et autorisation suivant l'arrêté préfectoral.

Les dalots



Le personnel technique à l'ouvrage



TRAVAUX REALISES

L'entretien de la voirie de la montée du château a été effectué. Il en est de même pour la voirie du lotissement Saint Claude, et du chemin Cassieu. Des emplois partiels de revêtement ont été réalisés pour les chemins Lasbouries et Lacarrau, chemin de la Viossalaise, chemin de l'Arriou et le chemin Saint Ambroise.

Les travaux de scarification du revêtement de surface, de mise en place de revêtement tri-couche, de pose de dalles podotactiles, et de marquage des passages piétons de ces secteurs ont été effectués pour un montant de 70 733 € TTC, dont une subvention de voirie de 6 499,50 € au titre du programme 2017.

Une école sûre et sécurisée

La deuxième tranche des travaux de l'école a été réalisée. L'installation électrique et l'isolation ont été renouvelées. Les peintures ont été refaites.



Une sécurisation périmétrique de l'école par une protection des entrées et sorties des classes sera réalisée en 2018. Une attention particulière est portée aux abords de l'école afin de renforcer la surveillance de la voie publique. Les moyens mis en œuvre seront :

- la mise en place de barrières boules en acier sur le trottoir existant, le long du chemin Brangot,
- un système d'automatisme pour le portail à battant,
- un système de vidéophonie pour accès au portillon,
- un système de vidéoprotection surveillant la cour de l'école et l'aire de jeux.

Le montant des travaux est estimé à 18 136,09 € TTC. Nous avons obtenu 14 569 € de subventions :

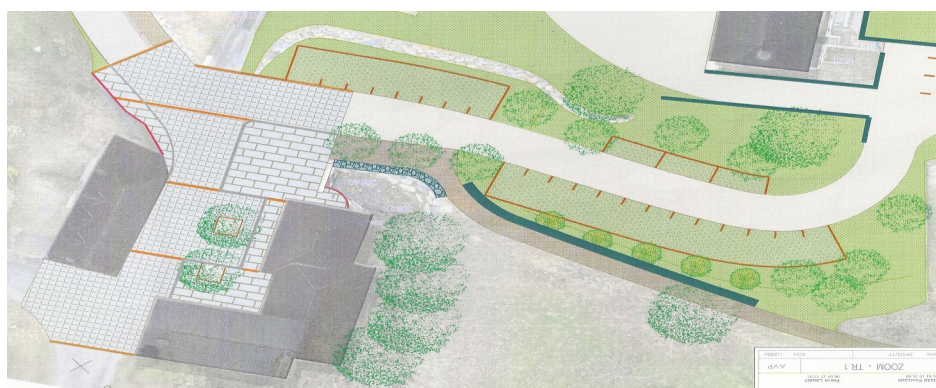
- 7 557,00 € au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance,
- 4 533 € du ministère de l'intérieur,
- 2 479,20 € de FCTA.

Le reste à charge de la collectivité sera de 3 566,89 €.

LA REVITALISATION DU CENTRE BOURG

L'espace dit du centre bourg est au cœur de notre commune. Il va de l'école au domaine du château via la mairie. En 2013, une étude de revitalisation du centre bourg a défini les principes de l'aménagement de cet espace public, en proposant des scénarios de réhabilitation. Elle vise à relier les esplanades hautes, le centre de loisirs et les salles communales, la maison « Charlot » et la rue de la mairie.

C'est dans ce cadre qu'en 2017, l'embellissement du chemin Lacarrau et l'embellissement de l'enrochement de la mairie ont été programmés. L'accès de la mairie est désormais facilité par l'aménagement d'un parking et d'une liaison avec le domaine du château. Ce projet est éligible aux subventions, et les travaux se poursuivront en 2018-2019.



Voie d'accès entre la mairie et le centre de loisirs - esquisse finale

Le domaine du château

Le centre de loisirs du "domaine du château" vous propose un accueil municipal de qualité permettant la prise en charge de vos enfants lors des temps périscolaires les mardis, mercredis et vendredis, ainsi que du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. C'est un lieu d'épanouissement, de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté.

La commune a investi 16 935 € en équipement pour le centre de loisirs l'an passé :

- ❖ achat d'un minibus de 9 places : 9 724,50 €,
- ❖ achat d'une armoire réfrigérante : 2 437 €,
- ❖ achat d'un four de remise en température : 3 096 €,
- ❖ achat d'un lave-vaisselle : 2 277,60 €,
- ❖ achat de 12 tables : 814,80 €.

L'isolation des parois vitrées (réfection des menuiseries) et opaques permettra de garantir un confort thermique mais aussi acoustique. Elle a pour objectif d'augmenter la performance énergétique et d'en réduire la facture. Elle permettra également la mise aux normes à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le montant estimatif des travaux s'élèvera à 109 625 euros HT. Les travaux seront réalisés à l'automne.

LA REVITALISATION DU CENTRE BOURG

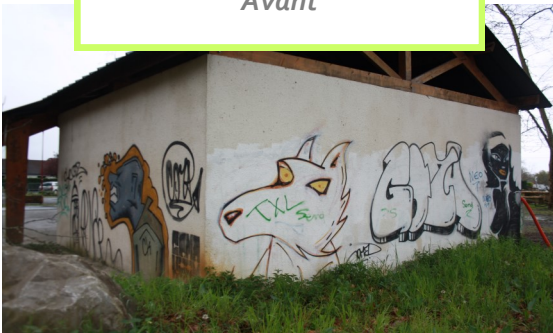
La Cassourade, futur jardin d'agrément

L'objectif est de faire de la Cassourade, un espace familial de détente. En mars et décembre 2016, les chênes et les platanes malades ont été abattus. Un an après, une opération de dessouchage a été effectuée, permettant le nivellement du terrain et l'ensemencement d'une pelouse, et la création d'une allée. En avril 2017, nous avons planté des arbres sains ; en octobre dernier, l'espace de la Cassourade a ensuite été nivelé. . Le montant des travaux est de 20 367 euros TTC. La vente de ce bois a rapporté 8 115 euros. Le reste à charge est de 8 911 euros TTC.

L'association *Couleur 2 Bombe* a été choisie pour décorer les murs de l'espace fête pour un montant de 2 200 €TTC. Les passerelles ont été rénovées avec élégance par nos employés communaux. Un mobilier urbain (tables et bancs) complètera cet aménagement.

Prochainement, un grillage sera posé le long de la départementale pour délimiter et protéger cet espace naturel.

Avant



Après



Aménagement de l'espace cinéraire

Il est composé d'un espace de dispersion, appelé « Jardin du Souvenir », dédié à la dispersion des cendres, et à leur disparition ; d'un jardin cinéraire (cavurne) permettant de déposer les urnes dans des cuves un peu à la manière de l'utilisation traditionnelle des caveaux et d'un columbarium permettant de déposer les urnes.

La durée de la concession est de 15 ou 30 ans, toujours renouvelable à son échéance. Les travaux se sont achevés le 31 décembre 2015, pour un montant de 12 878,70 € HT soit 15 454,44 € TTC.



L'espace cinéraire

NOTRE COMMUNAUTE DES COMMUNES



Conformément à l'arrêté du 14 mars 2016, la commune de Narcastet appartient désormais à la communauté des communes du Pays de Nay.



Le Président de la CCPN est Christian Petchot-Bacqué. Le siège de notre communauté de communes se trouve à Bénéjacq, PAE Montplaisir. La communauté des communes du Pays de Nay (CCPN) compte 29 communes et 30 000 habitants.

La cérémonie d'intégration a eu lieu le 29 décembre 2016.

La CCPN est dotée d'un patrimoine industriel, et d'un patrimoine naturel de 5000 ha de forêts. Elle est traversée par des itinéraires de randonnées, et par la voie verte Bayonne Perpignan (25km). Elle propose différents services sur son territoire : une école de musique (à partir de la grande section), une piscine, ainsi que des services d'accueil à l'enfance : 3 crèches, un lieu d'accueil enfant parent et une ludothèque. Elle possède également un réseau de 8 bibliothèques proposant diverses animations.

La maison de l'ado à Coarraze informe et propose des activités pour les 11-17 ans.

La CCPN a notamment la compétence de la gestion des déchets, de l'eau, et de l'assainissement .

Elle dispose d'un service à la personne, et d'un service de portage de repas pour les personnes de plus de 60 ans, ou les personnes invalides ou convalescentes, ainsi que d'un transport à la demande, sur réservation.

Une nouvelle signalétique à destination des sites touristiques, des équipements publics et municipaux, des acteurs économiques isolés et recevant du public et des zones d'activités, sera installée en Pays de Nay. Elle assurera une unité de lisibilité juste et cohérente.

Pour plus d'informations sur les activités et services en Pays de Nay, rendez-vous sur www.paysdenay.fr

L'ÉCHO DE L'ÉCOLE

106 élèves sont scolarisés sur le regroupement pédagogique intercommunal Rontignon-Narcastet à ce jour. Les enfants du cycle 1 sont à Rontignon. 59 enfants du CP au CM2 sont scolarisés à Narcastet :

- 18 CP
- 20 CE1-CE2
- 21 CM1-CM2.

Un nouvel équipement numérique est venu compléter celui de la rentrée de 2012 pour un montant de 17 897,47 € TTC. Il comprend : 2 tableaux interactifs tactiles ajustables en hauteur, 18 casques stéréo, 2 ordinateurs portables enseignant, 2 ordinateurs portables élève, 20 tablettes interactives 10 pouces.

Rythmes scolaires

En accord avec le conseil des écoles, et après consultation des parents d'élèves, le conseil municipal a délibéré pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, selon les horaires suivants :

Ecole maternelle - RONTIGNON		
Lundi	8h30 - 12h00	13h45 - 16h15
Mardi	8h30 - 12h00	13h45 - 16h15
Jeudi	8h30 - 12h00	13h45 - 16h15
Vendredi	8h30 - 12h00	13h45 - 16h15

Ecole élémentaire - Narcastet		
Lundi	8h45 - 12h15	14h00 - 16h30
Mardi	8h45 - 12h15	14h00 - 16h30
Jeudi	8h45 - 12h15	14h00 - 16h30
Vendredi	8h45 - 12h15	14h00 - 16h30

La garderie reste ouverte à partir de 7h30 le matin, et jusqu'à 18h30 le soir.

La vie scolaire à Narcastet

Chaque enfant de l'école bénéficie cette année d'au moins 10 séances de natation. La municipalité finance le transport (10 séances pour les GS-CP-CE1, 11 séances du CE2 au CM2).

Les élèves de CP participeront à un opéra et chanteront accompagnés par l'orchestre des élèves du conservatoire à Mazères-Lezons le 28 mai.

L'école met en place un jardin pédagogique, accompagné de différentes sorties et activités.

Toutes les classes participent à des rencontres sportives, et assistent à différents spectacles de théâtre. Des animateurs sportifs viendront également sur le temps scolaire faire découvrir le football aux enfants.

Le CM participent au projet **Jazz in School** sur le thème des sentiments. Le but final est un spectacle au Zénith avec 650 enfants. Le spectacle aura lieu le 1er week-end de juin. Ils découvriront aussi le Moyen-Âge au travers d'ateliers grâce à l'intervention de l'association le PALM.

ENVIRONNEMENT

Des sites naturels à préserver

A Narcastet, 50% du territoire de la commune est couverte par des zones naturelles. Les forêts des coteaux sont traversées par des cours d'eau. Certains espaces appartiennent au Site NATURA 2000, c'est-à-dire à une zone de protection spéciale des oiseaux, et de conservation des espèces animales et végétales.

Eclairage public

Afin de limiter les gaz à effet de serre, l'éclairage public de la commune est interrompu de minuit à 6 heures.

Des ampoules basse consommation ont été installées sur les secteurs de la Cassourade, du Chemin Brangot, du lotissement du Bedat, des Floralties, du lotissement Saint Claude et du Clos Laborde. A ce jour, la totalité des ampoules nécessaires à l'éclairage public est conforme et respectueuse de l'environnement, le tout pour un montant de 6 564 € TTC.

Isolation

L'isolation par soufflage de laine minérale et naturelle des bâtiments communaux (école, mairie, logements, centre de loisirs, centre d'hébergement et église) limite, a présent, les déperditions de chaleur. Le montant des travaux s'élève à 18 841,00 € TTC ; 5 795 € restent à charge de la commune après déduction de l'aide fiscale et de la FCTVA.

Recyclage et compostage

La collecte du verre (pots, bocaux, bouteilles) est effectuée dans les colonnes à verre (une colonne disponible près du centre de loisirs, et une seconde au niveau de la plaine des sports) tous les 15 jours par la société PAPREC.

Vous pouvez réserver auprès de la communauté des communes du Pays de Nay des composteurs individuels.

La déchetterie d'Assat accepte le bois, les cartons pliés, les déchets verts, les encombrants, les ferrailles, les gravats, le placoplâtre, l'ameublement, les ampoules, les piles et batteries, ainsi que les cartouches.

Civisme

Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que la décharge d'ordures ménagères est interdit. Les propriétaires sont tenus d'élaguer haies, arbres et arbustes. Ils sont également tenus de balayer et d'entretenir les abords et à côtés des propriétés qu'ils occupent.

ENVIRONNEMENT

Sécurisation de la plaine des sports

La création d'un parking de 750 m² permet de stationner 40 voitures. Il répond au besoin de :

- ∴ sécuriser les lieux de rassemblement portés par le site de sport nature, en particulier à l'occasion des différentes compétitions sportives, accueillant du public de façon exceptionnelle,
- ∴ contrôler les flux et d'organiser au mieux les manifestations sportives en mettant en place un dispositif spécifique destiné à empêcher l'accès ou du moins le limiter, et à ralentir sur le domaine public la circulation des véhicules aux abords de la plaine des sports.

Et ceci tout en garantissant la nécessité de maintenir en toute circonstance, l'accès des véhicules de secours d'urgence ou de lutte contre les incendies.

Pour le confort, le personnel communal a procédé à la fabrication et la pose de bancs. Les légos assurent une meilleure délimitation de zones (détente, stationnement,...). Le montant de cet aménagement est de : 10 081,50 € TTC.



Bancs et légos

Equipement



La commune a procédé à l'achat d'un tracteur de marque Kubota Type BX 2350 D de 23 CV, équipé d'une bennette arrière de 250 Kg de charge utile pour un montant total 10 050,00 € HT soit 12 060,00 € TTC, et à l'achat d'une faucheuse débroussailleuse KUHN (épareuse) pour un montant de 11 000,00 € HT soit 13 200,00 € TTC.

LE REPAS DES AINÉS



Le 26 novembre 2017 à midi, s'est déroulé le repas des aînés. Monsieur le maire a accueilli 60 convives qui ont dégusté un repas servi par le traiteur Luro. Dans une ambiance conviviale, ils ont assisté à un spectacle d'une heure vingt de magie.



SPORT

Un palmarès remarquable

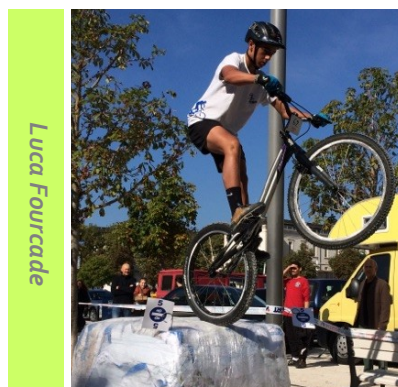
Le maire et son conseil municipal remercient d'abord tous les bénévoles, et les présidents d'association qui font vivre les associations au sein de notre commune.

En 2017, plus particulièrement, Narcastet se distingue par son palmarès sportif.

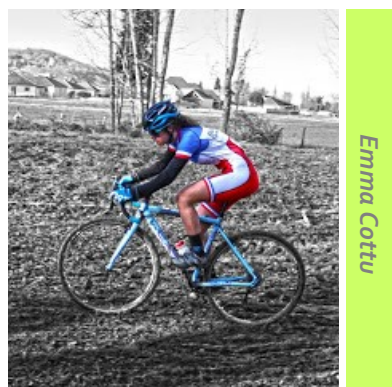
Béarn VTT, sur le podium national

Cyclocross VTT, Emma Cottu est championne nationale en UFOLEP cadettes.

VTT Trial, Luca Fourcade se classe 3ème au classement général de coupe de France.



Luca Fourcade



Emma Cottu

Narcastet Académie Karaté, sur le podium départemental

Catégorie Benjamin : 1ère, Ayanna SOCOLO-
VERT ; 2ème, Oriane HITIER ; 3ème, Kaylia ES-
COS

Catégorie Pupille :
2ème, Joseph CAREY

Catégorie Poussin
1er, Antonin TALIERCIO



L'école canine titrée au championnat de France

Agility, Caroline Chaudet et Kool, sa chienne sur la troisième marche au championnat de France.

Au championnat de France spécial épagneul nain continental, Maguy et Inca se classent troisième.

Bravo à nos champions et à leurs entraîneurs pour leurs performances!

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

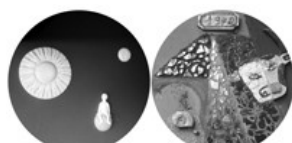
Les associations de Narcastet vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.



Toustem viu



Soleil de Séville, Sol y Luna



APE RPI RONTIGNON - NARCASTET



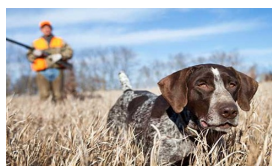
Le petit ranch



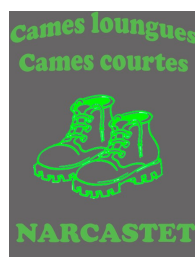
Narcastet VTT Club



Pilates Idance64



ACCA



Yoga



Ecole d'échecs du Béarn



Ecole de musique
Gérard Avril



Les Globetrotters

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Cames longues, cames courtes

Fondé par un habitant de Narcastet, ce club de marche propose un dimanche sur deux une randonnée de 2h30 environ entre plaine et coteaux sous forme d'une boucle avec un départ près de Narcastet. Le club compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents venant de toute la plaine de Nay, de Pau jusqu'à Bruges.

Marche, convivialité, bonne humeur et parfois gastronomie sont les maîtres-mots de ce club.

Deux fois par an, la marche est suivie d'un déjeuner (daube, poule au pot) et de parties de jeux de société pour ceux qui le souhaitent.

La fin de la saison est, elle, marquée par une sortie journée en montagne avec un repas dans un restaurant.



Cameslonguescamescourtes.blogspot.com

[Christophe Cordeiro, 06.08.24.92.41](mailto:Christophe.Cordeiro@06.08.24.92.41)

L'association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Rontignon et de Narcastet vise à promouvoir et financer les activités de nos enfants organisées dans le cadre de l'école. Le bureau se compose aujourd'hui de 3 personnes : Caroline, Claire et Quentin. Les dernières manifestations organisées, comme le spectacle de magie, le vide grenier/bourse aux jouets, sont autant d'occasions de rassembler des fonds qui sont intégralement reversés aux écoles. L'année dernière, l'APE a reversé 4 500 € aux écoles.

Au printemps, elle organise une vente de plants (en partenariat avec les serres Poumès) et bien sûr, en juin, la fête des écoles pour clôturer l'année scolaire ! **L'APE est un équilibre fragile, que seul l'intérêt porté aux enfants des deux communes permet de faire perdurer.** Les bras volontaires, le jour de ces événements, sont toujours les bienvenus. Nous ne sommes jamais de trop pour organiser du mieux possible ces événements avec les moyens qui sont les nôtres et pour passer un bon moment ensemble. N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

[Claire Zordan-Barrière, secrétaire](mailto:Claire.Zordan-Barriere@secretaire)

L'école canine

L'école canine a pour fonction première d'éduquer et socialiser les chiens de toutes races (sauf première catégorie). En complément nous pratiquons les disciplines, toutes ludiques, telles que l'agility, le flyball, le dog dancing le frisbee, le cani-vtt. Celles-ci permettent aux chiens, comme aux maîtres, d'établir une très bonne complicité et de se maintenir en forme.

Les récents résultats en compétitions confirment le sérieux de nos entraînements : plusieurs premières places en cani-vtt et une participation au championnat d'Europe pour Michel Hourticq et son chien lbox, s'ajoutent au palmarès sportif de 2017.

L'association communale de chasse agréée

Toujours classée dans les sports de loisirs, les chasseurs ont la responsabilité du respect de l'équilibre entre l'agriculture et la cynégétique. Les prélèvements sont autorisés suivant un plan de chasse défini pour le grand gibier (chevreuil, sanglier, cerf) par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

La chasse du petit gibier (faisan, perdreau, lapin,...) est gérée par chaque société de chasse. L'A.C.C.A. lâche une cinquantaine de faisans. Plus d'une vingtaine d'adhérents cette saison, ceux qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus.

L'A.C.C.A. de Narcastet organise son traditionnel repas de chasse le samedi 7 avril 2018. Parents, amis, seront les bienvenus autour de notre table pour passer un moment convivial. L'A.C.C.A. remercie tous ceux et celles, qui par leur soutien, participent au bon fonctionnement.

Karaté

Depuis 8 ans, le Narcastet Académie Karaté accueille les enfants dès l'âge de 3 ans jusqu'aux adultes. Les horaires des cours sont : baby karaté (3 – 6 ans) : mercredi de 18 h à 18 h 45 ; karaté enfant (6 – 8 ans) : mardi et vendredi de 18 h à 19 h ; karaté enfant (9 – 15 ans) : mardi de 19 h à 20 h et vendredi de 19 h à 20 h ; adultes : mercredi de 19 h à 20 h et vendredi de 20 h 15 à 21 h 30.

Cette année les enfants ont participé au championnat départemental katas. Les résultats ont été excellents : tous les participants sont montés sur le podium dans leur catégorie.

Gilles Pryet 06.61.64.96.52



Yoga

Une pause détente, un bien-être à Narcastet le mardi de 18h 50 à 20h10 à l'école de Narcastet. On s'y retrouve en groupe pour relâcher, dénouer les tensions physiques avec des postures (asanas) des étirements, pour renforcer le corps, accompagnés de respirations (pranayama). Le fil conducteur de la séance pour retrouver un nouveau souffle, pour aérer sa maison intérieure. La relaxation est guidée pour retrouver un peu plus de calme, un bien être intérieur. La méditation accompagne l'esprit pour qu'il devienne plus calme, plus serein, plus clair. Les pensées s'apaisent pour continuer leur chemin différemment. Le yoga nous aide à chercher au plus profond de soi nos ressources insoupçonnées. Le yoga est avant tout un état d'esprit, il suffit d'essayer.

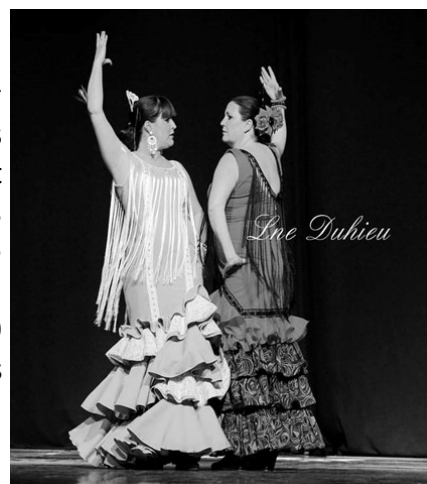
Claudine Larraz

Enseignante yoga relaxologue sophrologue

Danse

Nous vous proposons de venir nous rejoindre pour apprendre à danser la Sévillane, la Rumba et le Flamenco-fusion avec Rachel et Sophie dès septembre prochain. Les cours se déroulent au centre d'hébergement dans une salle que la mairie a la gentillesse de nous prêter et que nous avons aménagée avec tous les équipements nécessaires à la pratique de la danse.

Nous accueillons les enfants à partir de 5 ans et les adultes jusqu'à 99 ans... car il n'y a pas de niveau requis pour s'amuser en dansant sur les rythmes ensoleillés de l'Espagne.



Venez vous faire une idée de ce que nous apprenons lors de notre spectacle de fin d'année qui aura lieu le 26 mai 2018 au soir à l'espace Daniel Balavoine à Bizanos. Avec l'Association Sol y Luna nous allons vous faire voyager jusqu'au Mexique avec l'arrivée des Conquistadores ! Nous espérons vous accueillir nombreux pour passer un magnifique moment de danse et de convivialité.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter :

Rachel 06.23.05.10.21

Sophie 06.12.32.37.63

Pilates

Gym douce pour tous et à tout âge! Travail, bien-être physique et mental. Renforce le corps, améliore la coordination, la souplesse, la capacité de concentration, de fluidité, de précision. Corrige la posture, l'alignement, réduit le stress et la fatigue. Procure un sentiment durable de bien-être.

Salle du dojo au-dessus de la mairie, par un professeur diplômé d'état.

Craig Dawson 06.46.67.81.39

Béarn VTT, Gave et Coteaux

L'année 2017 aura été un très bon cru pour le VTT, tant en nombre de licenciés que de résultats. Notre effectif évolue toujours pour se stabiliser autour des 70 membres. Nous travaillons toujours sur l'encadrement et le complétons pour accompagner maintenant au mieux nos grands.



Les sportifs, prêts au départ

En effet, à ce jour nous avons des spécialistes en Cross country, Cyclocross, Enduro, Dh et Trial et cela demande un fort encadrement. Nos entraînements se déroulent maintenant le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi après-midi.

Sur le site de Narcastet, deux rendez-vous ont été proposés en mai (TRJV avec 140 jeunes Aquitains de 7 à 16 ans) et en octobre avec notre cyclocross (plus de 130 participants FFC et UFOLEP). Pour l'année 2018, nous souhaitons rajouter une épreuve de trial en mars.

Un grand merci à nos bénévoles, et à la mairie de Narcastet, sans qui cela ne serait pas possible.

Lionel Fourcade

Des échecs pour les enfants

A l'initiative de Nourine Sayah, conseiller municipal, des cours d'échecs ont été dispensés par Samy Aït Chaouche, animateur de l'association "Ecole d'Echecs du Béarn", qui initie plus de 2 000 enfants chaque année.



Alors que les écoliers sont en garderie, huit d'entre eux ont choisi de suivre une initiation au jeu d'échecs chaque lundi de 17h30 à 18h30 pendant 3 mois (20€ par famille). Règles du jeu, tactiques et stratégies n'ont plus de secrets pour ces jeunes pousseurs de bois.

Face à l'engouement suscité, nul doute que cette expérience sera reconduite rapidement. Renseignements auprès de Samy par téléphone ou sur place.

Samy 06 18 41 17 85

Football - l'ESMAN

Le 12 décembre, au cours d'une manifestation sympathique, les instances fédérales sont venues remettre officiellement à notre club le Label Jeunes Excellence. Il est attribué pour une durée de trois saisons.

Cette récompense, obtenue par seulement 4 clubs des Pyrénées Atlantiques, concrétise les actions et la volonté du club de donner la priorité à la formation et l'éducation des jeunes.

Une fois de plus la qualité remarquable de notre école de foot et de l'encadrement de nos jeunes est reconnue. Au travers de cette reconnaissance, le travail et l'investissement de tous les éducateurs bénévoles ou salariés sont validés.

Les engagements antérieurs se poursuivent avec notre présence sur les écoles publiques d'Aressy, Assat et Meillon mais aussi sur la section sportive du Collège de Bizanos.

Les équipes féminines avec 66, licenciées, se structurent ; pour permettre d'évoluer dans des championnats régionaux, des ententes ont été finalisées avec le Pau FC pour les deux équipes séniors, et Nay Vath Vielha pour les équipes de jeunes et l'école de foot.

En dehors du groupe débutants (6 à 9 ans), fort de 73 licenciés, pas moins de 17 équipes sont engagées (dont 4 dans les championnats régionaux).

Les résultats obtenus à ce jour sont très satisfaisants et notre équipe fanion figure toujours en bonne place dans la hiérarchie régionale.

A ce jour, le club compte 376 licenciés et 34 éducateurs.

Les infrastructures sportives s'améliorent avec la mise en service :

- d'un nouveau terrain à 11 sur le stade municipal d'Assat.
- la réalisation des nouveaux vestiaires et du club house, sur le stade de Meillon

Par ailleurs un projet d'amélioration des installations sportives est en cours d'étude pour Narcastet. Ce stade, qui a bien supporté les intempéries de cette saison, est très apprécié par nos jeunes et beaucoup utilisé notamment par l'école de foot.

Nous remercions la municipalité qui en assure de la meilleure des manières l'entretien.

Pour la vie de notre club visitez notre site
www.esman-meillon-assat-narcastet.fr

Equitation

L'équipe du P'tit Ranch vous propose une découverte de l'équitation d'une façon différente, basée sur la qualité de l'accueil, une pédagogie différenciée et adaptée, et une approche personnalisée s'appuyant sur la découverte de l'animal et de son environnement. Le tout dans une ambiance chaleureuse et familiale. Nous proposons :

- des cours d'équitation classique pour tous les âges et tous les niveaux,
- des ateliers découverte pour les tous petits (3/4 ans),
- des stages de découverte ou de perfectionnement à la journée
- des balades de 1h, 2h, ou à la journée,
- des journées de découverte pour les écoles ou centres de loisirs
- des randonnées de plusieurs jours avec nuit sous tente, des mini-camps au P'tit Ranch avec nuit sous tente,
- des journées à thèmes, des anniversaires.

Notre Centre Equestre est labellisé Ecole Française d'Equitation, Cheval Club de France et Poney-Club de France.

<http://www.leptitranch-narcastet.fr/>

LOISIRS ET CULTURE

Les Globetrotters, 28ième voyage



Les Globe-trotters ont vécu une année 2017 calme mais chaleureuse, à l'occasion de diverses sorties culturelles et touristiques programmées.

En terre gersoise, puis en Vic-Bilh, nous avons pu appréhender les Pyrénées depuis le pic du midi de Bigorre.

Le 28ème voyage annuel s'est déroulé en terre italienne : Naples, Pompéi et son site archéologique, le Vésuve, un des rares volcans européens encore en activité, puis Capri, la luxuriante, Anacapri et la villa San Michele, avant d'atteindre les Pouilles. Ainsi les principales curiosités découvertes ont été: Matera, Arberobello, Ostuni la ville blanche entourée d'hectares

d'oliviers séculaires, Lecce, " la Florence du sud", remarquable ville baroque, Otrante et sa célèbre chapelle des 800 martyrs, Trani et sa cathédrale symbole de l'art roman des Pouilles, Santa Maria di Leuca, sur la pointe du talon de l'Italie, Bari, la capitale, fière de son centre historique.

Sur le chemin du retour, arrêt à Castel del Monte pour la visite de son superbe château, patrimoine mondial de l'Unesco et la photo souvenir. Le 29ème voyage annuel se déroulera en Irlande.

Pierre Cambarrat

Toustem Viu

L'association « *NARCASTÈTH TOUSTEM VIU* » a été créée par un trio de personnes afin de satisfaire une demande : permettre à des personnes de tous âges, de divers horizons, de diverses sensibilités, de se rencontrer dans la convivialité autour d'une table pour jouer à la belote, au rami, au scrabble etc. Pour la majorité des hommes, les boules jusqu'à l'heure du goûter gourmand, ensuite la belote.

Au cours de l'année nous avons organisé une journée grillades et une journée daube, autofinancées par les adhérents. Tous les ans, nous partageons un repas dans un restaurant des environs avec tous les adhérents.

Egalement un apéritif dinatoire à l'occasion des vœux de la nouvelle année. Ces rencontres ont lieu tous les mardis après-midis dans la salle communale du bas, où se retrouvent une trentaine de personnes. Cette salle a été mise à notre disposition par la mairie. Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil.

Pour ceux qui aiment la marche, elle se déroule tous les lundis après-midis et les vendredis matins. Elle s'exporte hors du village et permet de découvrir de nouveaux sites. Les marcheurs terminent la saison par un pique-nique.

Si vous êtes intéressé(es) pour nous rejoindre, présentez vous le mardi après-midi salle communale du bas. Le coût de l'adhésion est de 10 €.

Le bureau, et son président André Sourigues

L'école de musique

Vous souhaitez apprendre le piano, la guitare ou le trombone? Vous recherchez un cours d'éveil musical près de chez vous? Gérard Avril et son école de musique vous proposent d'apprendre la musique sans difficulté. Contactez le 06 07 46 10 37.

Il n'est jamais trop tard pour commencer.

Gerard Avril

LOISIRS ET CULTURE

Au fil des ans

Le club « Au fil des ans, générations mouvement » ouvre ses portes tous les jeudis à 14 heures. Les adhérents s'adonnent aux jeux de cartes, de société, à la pétanque... Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre seront les bienvenues.

L'année 2017 a été riche en activités : le goûter de la chandeleur du mois de mars, l'omelette pascalle en avril, les grillades en juillet ainsi que le repas garbure au mois de novembre.

Deux sorties ont été réalisées dans l'année: l'une à Bordeaux le 4 mai, avec réception en mairie en l'honneur de Jeanine LAGOIN.



La seconde à Auch le 3 juin avec visite de la Tour d'Armagnac et du musée du trésor de la cathédrale.

Notre voyage annuel nous a conduit en Espagne, au cœur de la Galice, province située à l'extrémité ouest de l'Espagne. Nous y avons découvert des paysages et des sites remarquables : le port de pêche d'O'GROVE, suivi de l'île de la TOJA et son église remarquable, puis CAMBARRO charmant village de pêcheurs avec ses fameux « horreos » (greniers galiciens). Ensuite, SAINT JACQUES de COMPOSTELLE ses monuments sa cathédrale du XI ème siècle, PADRON, petit village où aborda la barque de Saint Jacques, MUROS puis Carnota et son immense grenier à grains en pierre, pour finir par PONTEVEDRA.

Notre séjour s'est terminé par la balade dans la baie d'O'Grove au milieu des parcs ostréicoles typiques, à bord du « SUBMAR ». Retour avec des souvenirs plein la tête.

Le prochain voyage du 2 au 8 septembre 2018 « De Provence en Camargue ». Nous avons une pensée pour notre amie Rose Bergeret qui nous a quittée fin décembre.

Le secrétariat

Le foyer rural



Comme chaque année, la petite équipe du Foyer Rural de Narcastet a répondu présent pour organiser et servir l'apéritif aux élus invités par monsieur le Maire le 17 septembre 2017 dernier, parmi lesquels comptaient les maires de la communauté de communes du pays de Nay, les conseillers départementaux, la députée et la sénatrice.

Le repas des « Fêtes », préparé et servi par un traiteur local, a été très apprécié par les fidèles convives.

Le réveillon de la Saint Sylvestre a connu, lui aussi, un vif succès, avec un succulent repas dont l'animation quasi permanente a permis de passer de 2017 à 2018 dans une ambiance festive, amicale voir même familiale.

AGENDA 2018

1 ^{er} mai	Esman, tournoi football des jeunes Pouss', Assat
8 mai	Cérémonie de commémoration
10 mai	Esman, tournoi football des jeunes, Meillon
20 mai	Trophée régional jeune vététiste, Narcastet
26 mai	Spectacle Soleil de Séville, Salle Balavoine Bizanos
28 mai	Opéra des GS et CP à Mazères-Lezons
2 et 3 juin	Jazz in school Cm1-Cm2, Zénith de Pau
30 juin	Fête des écoles
2-8 septembre	Voyage en Camargue des Globe-trotters
6 octobre	Ornithopassion, salle communale Narcastet
11 novembre	Cérémonie de commémoration

PROJETS À VENIR 2018-2019

- ∴ Poursuite de la révision du plan local d'urbanisme
- ∴ Aménagement des terrains de football de la plaine des sports
- ∴ Sécurisation de l'école
- ∴ Remplacement des barrières mobiles par des barrières fixes devant l'école
- ∴ Poursuite de l'aménagement du centre bourg et de la Cassourade
- ∴ Mise en service de la voie verte
- ∴ Rénovation du centre de loisirs
- ∴ Etude pour la transformation du bâtiment technique de la plaine des sports en salle de sport
- ∴ Étude et demande de financement pour la création d'un centre multiservice

CENTRE EQUESTRE

DEPARTEMENT
DES PYRENEES ATLANTIQUES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
CENTRE EQUESTRE
DE NARCASTET

64510 NARCASTET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 28 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-huit novembre à 18 heures trente, le comité syndical légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FAUX Président.

Date de la Convocation : 21 novembre 2017

Présents : BOEGEAT Claudine (Assat), RAMONGASSIE Jocelyne (Assat), DEMAÏN Elisabeth (Bizanos), CROVELLA Loïc (Gelos), PEYROULET Maryline (Mazères-Lezons), FAUX Jean-Pierre (Narcastet), IRIART André (Rontignon), CHASSELOUP Anne (Uzos), CRAMPES Coralie (Meillon) GUILHAUMA Bernard (Uzos)

Absents : LLORACH Marion (Gelos), BEGUE Sylvain (Aressy), BERGERON Romain (Rontignon) GOUJARD Marie-Christine (Bizanos)

Absents excusés : MARY Anne (Aressy), BAYROU François (Pau), GOUYGOU Martine (Narcastet), LECLERCQ Sabrina (Meillon), LE DIEU DE VILLE Nicole (Mazères-Lezons) JOHNSON-LE LOHER Clarisse (Pau)

Pouvoir :

Secrétaire de séance : CROVELLA Loïc (Gelos)

Nombre de membres en exercice : 20; présents : 10; suffrages exprimés : 10

N°1- CONTRAT D'AFFERMAGE CENTRE EQUESTRE.

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 6 mars 2017, le Comité syndical a approuvé le principe de renouvellement de gestion du Centre équestre de Narcastet par délégation du service public.

En application de cette délibération, le Président a lancé une consultation de délégation de service public conformément aux articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales à l'issue de laquelle il a choisi l'offre de l'E.A.R.L. «P'TIT RANCH» créée par Madame BLANC, offre qu'il propose au Comité syndical d'approuver.

Bien que les membres du Comité aient reçu un rapport détaillé sur les motifs de ce choix ainsi que sur le contrat proposé et que toutes les pièces du dossier aient été mises à leur disposition, le Président souhaite rappeler les points essentiels du contrat qu'il propose de signer avec l'E.A.R.L. «P'TIT RANCH».

L'offre proposée correspondait parfaitement aux attentes du SIVU pour la gestion du Centre équestre tant dans l'expérience de la candidate que dans sa motivation pour mettre en place ce projet et le développer. Il est ressorti de l'analyse de la proposition et des négociations que l'offre était sérieuse, étudiée avec attention et compétence et le service proposé en parfaite adéquation avec la conception que le Comité syndical a de ce service public.

S'agissant du contrat lui-même, de nombreuses caractéristiques demeurent inchangées par rapport aux décisions prises par la commission d'appel de DSP, lors de la réunion du 7 septembre 2017 à l'analyse des offres pour le renouvellement de la DSP, à savoir notamment :

- délégation par affermage ;

- mise à disposition du délégataire des bâtiments, locaux et espaces nécessaires à l'exploitation du Centre équestre et cadastrés sur la Commune de NARCASTET Section AA, une partie de la parcelle n°48 (12 086 m²) ;
- le contrat prendra effet à la date de la notification, prendra fin au 31 août 2023, non renouvelable ;
- redevance à verser au SIVU constituée par une redevance mensuelle de 1 381 € H.T. et une redevance complémentaire de 5 % sur la partie du chiffre d'affaires réalisé l'année précédente excédant 160 000 € ;
- missions du délégataire (exploiter à ses risques et périls le service dont l'objet principal est la formation et l'accompagnement dans le domaine équin et les activités attenantes : formation à la monte, formation aux soins et entretien au quotidien des équins, organisation de randonnées à cheval,)

Parallèlement, certaines caractéristiques du contrat ont été affinées ou complétées, à savoir notamment les tarifs et les horaires (voir annexe)

Le Président, après avoir présenté le projet de contrat, invite en conséquence ses membres du comité syndical à se prononcer sur le choix du candidat et le projet de convention d'affermage.

Le Comité syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le choix de l'E.A.R.L. «P'TIT RANCH» comme délégataire de la convention d'affermage pour la gestion et l'exploitation du Centre équestre ;

APPROUVE l'ensemble des termes du projet de convention d'affermage tel qu'il lui a été présenté et selon les caractéristiques principales rappelées ci avant par le Président ;

AUTORISE en conséquence le Président à signer le contrat et le charge de procéder à toute démarche subséquente nécessaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

Le Président, Jean-Pierre FAUX

~~SYNDICAT INTERCOMMUNAL~~

~~CENTRE EQUESTRE~~

2, Chemin Lacarrau
64510 NARCASTET
Tél. : 05 59 82 06 00

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 01/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/12/2017



Mentions légales :

Directeur de la publication : Jean-Pierre Faux

Directeur de la rédaction : Julie Sarthou

Crédits photo : JP Faux, milieu associatif

Dépôt légal à parution : Mairie de Narcastet

2 chemin Lacarrau, 64 510 Narcastet

Tel : 05 59 82 06 00—Fax : 05 59 82 12 20

Courriel : mairie.narcastet@wanadoo.fr

Edition : conseil imprime - 2 Bd Mal Juin BP 443 - 65 004 Tarbes

Tirages : 400 exemplaires